97, rue Étienne Dolet





Référents: Mrs Olivier MICHEL / Jean-Laurent CHASSARD







Fiche d'inscription à la semaine de sensibilisation petite enfance

Adres	Prénor		Age :
Tel :			
rieces			
	EXPE	RIENCES	
Auprè	s d'enfants de moins de 3 ans :	□ Oui	□ Non
Auprè	s d'enfants de plus de 3 ans :	□ Oui	□ Non
	DISPO	NIBILITÉ	
Etes-v	vous disponible en soirée pour la rem	ise du Diplôme de s	ecourisme PSC1 en mairie?
□ Oui	□ Non		
	ENGA	SEMENTS	
>	M'engage à être présent pour la ser PSC1 »	naine de sensibilisc	ition « Petite enfance -
>	M'engage à être présent à la journé Rouge Française de l'Unité Locale d		•
>	Autorise le Point Information Jeun téléphoniques	esse à communique	r mes coordonnées
des in	ussigné(e) formations mentionnées sur ce docui ; joins signée.		
A Alfo	ortville, le		
Nom:	P	rénom :	

SIGNATURE DU PARENT OU REPRESENTANT LEGAL

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

DISPOSITIF BABY-SITTING

POINT INFORMATION JEUNESSE - ALFORTVILLE

97, rue Étienne Dolet

@	pij@mairie-alfortville.fr
	<u>pij@mairie-alfortville.fr</u>



Référents: Mrs Olivier MICHEL / Jean-Laurent CHASSARD







Date d'inscription :

Fiche d'inscription de mise en relation jeunes-Baby-Sitting

Nom :	Prénom:
Age de(s) l'enfant(s):	
Adresse:	
Tel: Mail:	

Disponibilités

Jours	Horaires
Lundi	
Mardi	
Mercredi	
Jeudi	
Vendredi	
Samedi	
Dimanche	

INFORMATIONS

Niveau d'étude :			
Formations :			
PSC1:	□ Oui	□ Non	
BAFA:	□ Oui	□ Non	
Permis B:	□ Oui	□ Non	□ En cours
Véhicule personnel :	□ Oui	□ Non	
Autres:			
Je certifie exactes les de la décharge que je j		i-dessus et reconnais	avoir pris connaissance
NOM :		PRENOM :	
Signature:			

97, rue Étienne Dolet





Référents : Mrs Olivier MICHEL / Jean-Laurent CHASSARD







Règlement Intérieur du service gratuit de mise en relation parents/Baby-Sitter

Le point Information Jeunesse, dans le cadre de ses missions d'information et d'aides aux jeunes, propose un service gratuit de mise en relation « Baby Sitting » sur son territoire entre les jeunes de 17 ans et les parents.

Cela répond à la forte demande des jeunes qui recherchent un petit job et qui souhaitent ainsi se faire une expérience professionnelle en particulier en matière de garde d'enfants.

Toutefois le PIJ n'est pas une agence de Baby Sitting et ne gère ni les contrats, ni la rémunération, et encore moins la sélection des jeunes Baby-Sitters. De ce fait la Collectivité, décline toute responsabilité dans les litiges pouvant intervenir entre les 2 parties (Cf. Formulaire de décharge).

Article 1

Le service baby-sitting s'adresse aux jeunes de plus de 16 ans qui souhaitent garder des enfants de manière occasionnelle ou régulière.

Article 2

Pour figurer dans le fichier de Baby-Sitter, le jeune doit s'acquitter de quelques démarches :

- Remplir la fiche descriptive (consultable uniquement par les parents)
- Faire signer l'autorisation parentale de travailler pour les mineurs
- Consulter les droits et les devoirs du Baby-Sitter et la documentation générale d'information sur le baby-sitting
- Avoir pris connaissance et signer la charte d'utilisation du service Baby Sitting

Article 3

Les jeunes et les parents doivent tenir à jour leur fiche de disponibilités en passant au PIJ pour noter d'éventuelles modifications.

Article 4

- · L'inscription est valable pour une année solaire (septembre à juin).
- · Chaque jeune est responsable de sa réinscription ou non l'année suivante.
- · L'inscription est possible tout au long de l'année.

Article 5

Ce service s'adresse également aux parents qui recherchent les services d'un Baby-Sitter de manière occasionnelle ou régulière.

Article 6

Le Point Information Jeunesse centralise les noms, les coordonnées et disponibilités des baby-sitters et les mettent à disposition des parents sous forme de classeurs. Aucune information sur les Baby-Sitters ne sera donnée par téléphone ou e-mail.

Article 7

Chaque parent ayant besoin des services d'un Baby-Sitter doit remplir un dossier de demande.

Il lui sera remis dans le même temps les documents nécessaires pour le bon déroulement de « l'emploi » de ce dernier :

- Les droits et devoirs des parents
- Une documentation sur les chèques emploi service
- Une fiche renseignement
- Prise de connaissance et signature de la charte d'utilisation du service Baby Sitting du PIJ

Le non-respect de ce règlement intérieur entrainerait le retrait et/ou l'interdiction de déposer une annonce au PIJ.

Nom :	
Prénom :	
A Alfortville, le	

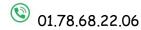
Signature

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

97, rue Étienne Dolet



précédée de la mention « lu et approuvé »



Référents: Mrs Olivier MICHEL / Jean-Laurent CHASSARD







Formulaire de décharge

Adresse:	Prénom :	
Tel :	Courriel :	
•	g » proposé par le Point Information ; ise en relation entre parents et lycée by-sitter.	
	l'employeur de ces jeunes, aucun con , le personnel du PIJ n'effectuera au	
•	baby-sitters de se mettre d'accord si tervenant dans aucune de ces étapes	
Toute autre tâche devra	faire l'objet d'une entente préalable (avec le ou la Baby-Sitter.
Tout litige intervenant en entre les deux parties co	itre parents et Baby-Sitters devra ê ' ncernées.	tre réglé directement
Le PIJ se dégage de tout Sitter	es responsabilités en cas de problème	es entre parents et Baby-
Je soussigné(e)connaissance des conditio	ns citées ci-dessus.	déclare avoir pris
A Alfortville, le		
		Signature,

97, rue Étienne Dolet





Référents : Mrs Olivier MICHEL / Jean-Laurent CHASSARD







Le dépôt d'une annonce Baby-Sitting au Point Information Jeunesse pour un mineur nécessite de remplir cette autorisation.

Je soussigné(e).....

Autorisation parentale ou du représentant légal (Pour les mineurs)

Responsable légal de
 Autorise le Point Information Jeunesse à communiquer les coordonnées téléphoniques, inscrites sur la feuille d'inscription.
 Autorise mon enfant à entrer seul au domicile pour la pause déjeuner, à regagne le domicile seul en fin de journée tout au long de la semaine de formation.
 Accepte la pleine et entière responsabilité des incidents éventuels provoqués per mon enfant dans sa pratique du baby-sitting
Atteste posséder une assurance responsabilité civile couvrant la/le mineur
A Alfortville, le

SIGNATURE DU PARENT OU REPRESENTANT LEGAL

(Précédée de la mention « lu et approuvé »

DISPOSITIF BABY-SITTING

POINT INFORMATION JEUNESSE - ALFORTVILLE

97, rue Étienne Dolet





Référents: Mrs Olivier MICHEL / Jean-Laurent CHASSARD







Pièce à joindre à votre dossier

- > Une assurance responsabilité civile
- Une photo d'identité
- > Une photocopie de la carte d'identité
- > PAF de 10 euros pour la formation PSC1